



Genève, le 27 janvier 2025

**Lettre ouverte au Conseil d'Etat
Réponse au message envoyé le 17 janvier aux enseignant-e-s du Cycle d'orientation suite
à la journée d'étude du 8 janvier**

Madame la Présidente du Conseil d'État,
Chère Madame,

Nous avons bien pris connaissance de votre message adressé à l'ensemble du personnel enseignant au Cycle d'orientation du vendredi 17 janvier dernier. Aussi l'Assemblée du personnel enseignant du CO (tenue le 23 janvier 2025) nous a-t-elle donné mandat d'y répondre publiquement. Nous considérons que l'épisode sur lequel vous réagissez n'est représentatif ni du déroulé de la journée, ni du déroulement de l'intervention finale de Madame Hiltpold. Nos interventions médiatiques sont allées dans ce sens.

Nous tenons à vous faire part de la circonspection d'une part importante du corps enseignant concernant votre message. En tant qu'autorité, il est de votre devoir de favoriser un climat de respect et d'échange constructif avec les employé-e-s. Or, en adressant votre message à l'ensemble du corps enseignant et en utilisant des termes comme « consternation », « incompatibles avec la fonction » ou « inacceptables », cela ne peut que détériorer la relation employeur-employé.

Il est également de votre devoir, en tant qu'administration publique, de respecter les principes de proportionnalité et d'équité dans vos communications. Or, le reproche que vous adressez à « certaines et certains d'entre vous » manque objectivement de clarté. Cela pourrait représenter une violation du principe de présomption d'innocence et est perçu comme une volonté d'intimidation de votre part.

De très nombreux-se-s collègues, ainsi que le bureau de la FAMCO et les comités du SIT et du SSP, ont ressenti comme intimidantes, voire autoritaires ou attentatoires à leur image, les accusations excessives et les références à des textes légaux sujets à interprétation, quand bien même cela est contraire aux principes éthiques de gestion des ressources humaines et attendues de la part de l'autorité.

Enfin, nous ne pouvons que constater le fait que vous passiez sous silence les propos de votre collègue Anne Hiltpold, qui pourraient faire l'objet des mêmes reproches que vous adressez à l'ensemble du corps enseignant en vertu de la Charte éthique de l'administration publique que vous invoquez. La réaction, spontanée, de plusieurs personnes dans la salle de l'Aubépine est aussi la conséquence de la situation actuelle pour le Cycle d'orientation, que nous dénonçons depuis des mois, et des déclarations déplacées et offensantes de la Conseillère d'Etat en charge du DIP, telles que de comparer ces professionnel-le-s de l'éducation avec une « classe de mauvais élèves, dissipés ».

Nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux que ce regrettable épisode trouve une issue dans l'écoute des préoccupations des employées et employés du Cycle d'orientation face aux attaques subies depuis plus d'une année maintenant. La prochaine réforme de cet ordre d'enseignement fondamental doit permettre d'améliorer les conditions pour toutes et tous, élèves comme adultes, et pas chercher à les dégrader. Nous jugerons cela sur la base des décisions et réponses que vous voudrez bien apporter à nos revendications.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et au nom des enseignantes et enseignants des Cycles d'orientation, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Au nom du SSP, du SIT et de la FAMCO,

Michaël Savoy
Membre du bureau, FAMCO

Aline Zuber
Secrétaire syndicale, SSP

Jérôme Chapuis
Secrétaire syndical, SIT

